

A.2.E.
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €
Siège social : 1 Ter Rue Louis Pasteur
70400 HERICOURT
384 280 723 RCS VESOUL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 2 109 294,87 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 109 294,87 €

* A titre de dividendes 1 800 000,00 €
Soit 800 € par action

Le solde 309 294,87 €

* En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 6 802 119,03 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72 000 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 728 000 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40%	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2021	333,33 € soit une distribution globale de 749 992,50 €	29 999,70 €	719 992,80 €
31 décembre 2022	444,40 € soit une distribution globale de 999 900 €	39 996,00 €	959 904,00 €
31 décembre 2023	444,44 € soit une distribution globale de 999 990 €	39 999,60 €	959 990,40 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 2 109 294,87 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 109 294,87 €
* A titre de dividendes	1 800 000,00 €
Soit 800 € par action	
Le solde	309 294,87 €

* En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 6 802 119,03 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72 000 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 728 000 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40%	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2021	333,33 € soit une distribution globale de 749 992,50 €	29 999,70 €	719 992,80 €
31 décembre 2022	444,40 € soit une distribution globale de 999 900 €	39 996,00 €	959 904,00 €
31 décembre 2023	444,44 € soit une distribution globale de 999 990 €	39 999,60 €	959 990,40 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente





A2E

Siège social : 1ter Louis PASTEUR – 70400 HERICOURT
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

A2E

Siège social : 1^{er} Louis PASTEUR – 70400 HERICOURT

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société A2E,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2E relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 juin 2025

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Gael DHALLUIN

Associé

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	352 326	333 713	18 613	30 596
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 052 594	3 268 882	783 712	1 048 046
Autres immobilisations corporelles	447 264	286 513	160 752	131 698
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	486		486	480
Actif immobilisé	4 852 670	3 889 107	963 563	1 210 820
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	7 599 928	1 221 577	6 378 351	9 509 355
Stocks d'en-cours de production de biens	936 327		936 327	1 184 162
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	651 057	10 807	640 251	1 841 765
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	54 472		54 472	15 180
Créances clients et comptes rattachés	2 847 307	2 593	2 844 713	3 422 789
Autres créances	97 121		97 121	396 457
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	381		381	381
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	3 719 804		3 719 804	645
Charges constatées d'avance	119 865		119 865	26 767
Actif circulant	16 026 263	1 234 977	14 791 286	16 397 503
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)	5 467		5 467	78 776
TOTAL	20 884 400	5 124 084	15 760 315	17 687 099

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	2 000 000	2 000 000
<i>Dont versé</i>	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	6 492 824	5 897 796
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 109 295	1 595 019
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	287 538	403 412
Capitaux propres	11 089 657	10 096 226
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	859 063	722 938
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	859 063	722 938
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	636 782	2 506 459
Emprunts et dettes financières divers	193 343	24 834
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	593 264	554 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 453 618	2 983 219
Dettes fiscales et sociales	864 559	785 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	335	1 041
Produits constatés d'avance	58 450	
Dettes	3 800 350	6 855 131
Ecart de conversion (passif)	11 245	12 804
TOTAL	15 760 315	17 687 099

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	19 198 112	6 745 777	25 943 889	22 497 285
Production vendue de services	54 508	625	55 133	77 081
Chiffre d'affaires net	19 252 620	6 746 402	25 999 022	22 574 367
Production stockée			(1 457 885)	956 468
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			14 503	10 667
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 904 169	2 314 630
Autres produits			350	6
Produits d'exploitation			26 460 159	25 856 137
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			12 300 263	17 084 412
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			3 135 469	(1 237 249)
Autres achats et charges externes			2 159 462	2 256 762
Impôts, taxes et versements assimilés			128 667	116 147
Salaires et traitements			2 781 567	2 639 091
Charges sociales			756 858	743 945
Dotations aux amortissements sur immobilisations			414 780	338 868
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 232 384	1 245 384
Dotations aux provisions pour risques et charges			853 596	644 162
Autres charges			126	13
Charges d'exploitation			23 763 172	23 831 535
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 696 987	2 024 602
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			81 237	39 700
Reprises sur provisions et transferts de charges			78 776	161 775
Différences positives de change			95 128	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			255 141	201 475
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 467	78 776
Intérêts et charges assimilées			31 245	23 579
Différences négatives de change			19 057	17 087

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			55 769	119 441
RÉSULTAT FINANCIER			199 372	82 033
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 896 358	2 106 636
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			10 613	7 083
Reprises sur provisions et transferts de charges			292 906	322 709
Produits exceptionnels			303 519	329 792
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			212	1 390
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			177 033	236 551
Charges exceptionnelles			177 244	237 941
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			126 275	91 851
Participation des salariés au résultat de l'entreprise			245 594	164 813
Impôt sur les bénéfices			667 744	438 655
TOTAL DES PRODUITS			27 018 819	26 387 404
TOTAL DES CHARGES			24 909 524	24 792 385
BÉNÉFICE OU PERTE			2 109 295	1 595 019

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, (articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)), dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 760 315.44 euros**.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste, affiche **un total des produits de 27 018 819.08 euros** et un **total charges de 24 909 524.21 euros**, dégageant un résultat **de 2 109 294.87 euros**.

L'exercice considéré débute **le 01/01/2024 et se termine le 31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Achats :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Stock et en cours

Les stocks sont valorisés différemment selon la catégorie de produits.

Les catégories sont les suivants :

A : article acheté

C : article acheté, consommable

F : article fabriqué (produit fini ou sous-ensemble). Avec une nomenclature et de la main d'œuvre.

1 Valorisation des stocks bruts

1.1 Articles en catégories A, C :

Ces articles sont valorisés au PMP (Prix moyen pondéré) en Euros.

Principe de calcul PMP

Le PMP est issu de la valorisation des entrées en stock sur les réceptions fournisseurs. Ces entrées en stock sont ensuite pondérées par le stock déjà présent.

Les articles achetés en devises, sont valorisés en euros au taux en vigueur lors de la réception. Le taux est actualisé chaque jour.

1.2 Articles en catégorie F :

Les articles F sont valorisés au coût standard. Le coût standard est recalculé chaque mois.

Principe de calcul du coût standard

Le coût standard est la somme du coût standard matière et du coût standard MO.

Coût standard matière = Nomenclature valorisée au PMP

Coût standard MO = Main d'œuvre théorique (temps de chaque opération de gamme x par taux horaire de l'opération)

2 Valorisation des en-cours

Les en-cours sont valorisés de la manière suivante : totalité de la matière de l'OF + MO en fonction de l'avancement.

Matière = nombre de pièces restantes sur l'OF x valeur matière au PMP

Main d'œuvre = Somme (temps opération théorique x taux horaire de l'opération x nombre de pièces restantes à l'opération concernée)

La valorisation prend donc en compte l'avancement réel des ordres de fabrication

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

3 Dépréciation des stocks

Critères permettant de dire qu'un article est non vétuste :

- Réception attendue (il y a un achat ou un OF en cours)
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a eu une entrée
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a une réserve OF (un besoin pour un OF)
- Sur les articles F : il y a une réservation client (une commande)

Critères permettant de dire qu'un article est vétuste :

- L'écart type sur un an de la quantité en stock est < 1
- La consommation de l'article sur un an est $< 20\%$
- L'article n'est plus utilisé dans aucune nomenclature de produit actif (extraction système)
- Sur les articles F : analyse ligne à ligne sur les produits à passer en inactif (plus de besoin client, article remplacé, client plus actif, etc...)

Autres : La valeur de la dépréciation des stocks est égale à 90% de la valeur initiale.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement hors bilan

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement de passif est la méthode **prospective**. Cette méthode est conforme aux recommandations de l'Ordre des Experts Comptables qui conseille de lisser la charge que représente l'engagement à l'égard d'un salarié sur l'ensemble de sa vie active dans l'entreprise.

Cette méthode anticipe à la fois l'évolution des salaires et l'évolution des droits à indemnités. Elle consiste à lisser les droits acquis à l'âge de la retraite par le rapport d'ancienneté à la date de calcul sur l'ancienneté totale.

On estime donc la valeur actuelle probable de l'engagement qui sera versée à un salarié en fonction de plusieurs facteurs :

- Le droit du salarié au terme, ou montant de l'indemnité exigible à la date du départ à la retraite, fonction des droits fixés dans la convention collective ou l'accord d'entreprise et des hypothèses retenues concernant l'évolution probable de salaires
- La probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite, intégrant les possibilités de départ ou de décès avant cette date ;
- L'actualisation du calcul, de façon à tenir compte de l'écart temporel entre la date de calcul de l'engagement et la date de versement de ce même engagement.

Ci-dessous les hypothèses retenues :

- Table de mortalité : TF/TH 14-16
- Taux de progression des salaires : 2.00%
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux de charges sociales : 45%

La société A2E a confié la gestion des engagements IFC auprès de BPCE Vie. Au 31/12/2024, le passif social global s'élève à 366 092 €, compte tenu du montant du compte épargne estimé à 127 602 € au 31/12/2024, le différentiel d'engagement retraite restant à couvrir s'élève à 238 490 € brut de frais sur primes.

Honoraires commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2024 s'élève à 11 850 euros HT.

Intégration fiscale

A2E fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère tête de groupe est **SYNOV GROUPE** dont le siège social est 596 av. Antoine Laurent Lavoisier, ZA Laprade, 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculée au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 977 928 225.

Identité de la société consolidante

Les comptes d'A2E sont consolidés, en tant qu'entreprise filiale, par la société **SYNOV GROUPE** dont le siège social est 596 av. Antoine Laurent Lavoisier, ZA Laprade, 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculée au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 977 928 225.

Evènement significatifs

Pas d'évènement significatif en 2024

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	185 475	92 142	185 475	92 142
Amortissements dérogatoires	217 936	84 890	107 431	195 396
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	403 412	177 033	292 906	287 538

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	418 712	595 305	418 712	595 305
Provisions pour garanties données aux clients	225 450	258 291	225 450	258 291
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	78 776	5 467	78 776	5 467
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	722 938	859 063	722 938	859 063

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 245 384	1 232 384	1 245 385	1 232 384
Provisions sur comptes clients	2 593			2 593
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 247 978	1 232 384	1 245 385	1 234 977
TOTAL GÉNÉRAL	2 374 327	2 268 480	2 261 229	2 381 578

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		486	486	
Total de l'actif immobilisé		486	486	
Clients douteux ou litigieux		2 593	2 593	
Autres créances clients		2 844 713	2 844 713	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 194	1 194	
Etat – Impôts sur les bénéfices				
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		88 653	88 653	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés		1 503	1 503	
Etat – Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers		5 771	5 771	
Total de l'actif circulant		2 944 427	2 944 427	
Charges constatées d'avance		119 865	119 865	
TOTAL		3 064 779	3 064 779	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	636 782	246 981	389 801	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 453 618	1 453 618		
Personnel et comptes rattachés	531 680	531 680		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	275 399	275 399		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 086	2 086		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 395	55 395		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	193 343	193 343		
Autres dettes	335	335		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	58 450	58 450		
TOTAL	3 207 087	2 817 285	389 801	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 008
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 744
Dettes fiscales et sociales	670 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 315
Autres dettes	335
TOTAL	754 290

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	93 043
- Autres créances	7 274
<i>dont avoirs à recevoir</i>	5 771
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	100 317

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	15,67	
Agents de maîtrise et techniciens	27,60	
Employés	3,00	
Ouvriers	41,98	16,30
TOTAL	88,25	16,30

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	2 250			2 250	888.8889
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	2 250			2 250	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges constatées d'avance (charges externes)	119 865	
Produits constatés d'avance		58 450
TOTAL	119 865	58 450

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	14 623
Sous total Exploitation	14 623
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	14 623

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecarts de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	5 467		5 467
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF	5 467		5 467

Ecarts de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	11 158		
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	86		
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF	11 245		

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	353 961		7 691
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 961 949		90 645
Installations générales, agencements et divers	57 512		33 548
Matériel de transport	125 601		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	213 388		35 844
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	4 358 450		160 037
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	480		18
Total des immobilisations financières	480		18
TOTAL	4 712 891		167 746

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		9 326	352 326	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 052 594	
Installations générales, agencements et divers			91 060	
Matériel de transport			125 601	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		18 629	230 603	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		18 629	4 499 858	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		12	486	
Total des immobilisations financières		12	486	
TOTAL		27 968	4 852 670	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	323 365,47	19 673,78	9 326,36	333 712,89
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 913 902	354 979		3 268 882
Inst générales, agencements et divers	45 487	5 325		50 812
Matériel de transport	49 554	19 698		69 252
Mat de bureau et informatique, mobilier	169 762	15 104	18 417	166 449
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	3 178 705	395 107	18 417	3 555 394
TOTAL	3 502 071	414 780	27 744	3 889 107

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			
Rubriques	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outil. indust.		80 912			105 293		(24 381)
Inst gales, agencements et divers		1 048			66		982
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier		2 930			2 071		859
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.		84 890			107 431		(22 540)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL		84 890			107 431		(22 540)
TOTAL DES DOTATIONS	84 890	TOTAL DES REPRISES		107 431	DOTATIONS - REPRISES		(22 540)

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

CERTIFIÉ CONFORME

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 07

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

1er EXFMP1 AIRF DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		1 TER RUE LOUIS PASTEUR BP88		70400 HERICOURT		
SIRET		3 8 4 2 8 0 7 2 3 0 0 0 3 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2024		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Cessions, brevets et droits similaires	AF	352 326 AG	333 713	18 613
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 052 594 AS	3 268 882	783 712
		Autres immobilisations corporelles	AT	447 264 AU	286 513	160 752
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres Immobilisations financières *	BH	486 BI		486
TOTAL (II)		BJ	4 852 670 BK	3 889 107	963 563	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 599 928 BM	1 221 577	6 378 351
		En cours de production de biens	BN	936 327 BO		936 327
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	651 057 BS	10 807	640 251
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	54 472 BW		54 472
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 847 307 BY	2 593	2 844 713
		Autres créances (3)	BZ	97 121 CA		97 121
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres *)	CD	381 CE	
	Disponibilités		CF	3 719 804 CG		3 719 804
	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	119 865 CI		119 865
TOTAL (III)		CJ	16 026 263 CK	1 234 977	14 791 286	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	5 467		5 467	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	20 884 400 1A	5 124 084	15 760 315	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	486	
(3) Part à plus d'1 an :		CR				
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A2E	Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé 2 000 000)	DA	2 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG	6 492 824	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 109 295	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	287 538	
	TOTAL (I)	DL	11 089 657	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	859 063	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	859 063	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	636 782	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	193 343	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	593 264	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 453 618	
	Dettes fiscales et sociales	DY	864 559	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	335	
	Compte de régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	58 450	
TOTAL (IV)	EC	3 800 350		
Écart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED	11 245	
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	15 760 315
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) dont Écart de réévaluation libre	1D		
	- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 819 285	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 315	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E		Exercice N		Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunales		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { Biens *	FD	19 198 112	FE	6 745 777	FF	25 943 889	
	Services *	FG	54 508	FH	625	FI	55 133	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	19 252 620	FK	6 746 402	FL	25 999 022	
	Production stockée *					FM	(1 457 885)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 503	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 904 169	
	Autres produits (1) (11)					FQ	350	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	26 460 159
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	12 300 263	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	3 135 469	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	2 159 462	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	128 667	
	Salaire et traitements *					FY	2 781 567	
	Charges sociales (10)					FZ	756 858	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements * (14)			GA	414 780	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	1 232 384		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	853 596		
	Autres charges (12)					GE	126	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	23 763 172
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 696 987
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	81 237	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	78 776	
	Différences positives de change					GN	95 128	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	255 141	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	5 467	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 245	
	Différences négatives de change					GS	19 057	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	55 769	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	199 372	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 896 358	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐ *	
Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	10 613
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	292 906
	Total des produits exceptionnels (7)			(VII) HD	303 519
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	212
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	177 033
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII) HH	177 244
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	126 275
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX) HJ	245 594	
Impôts sur les bénéfices *			(X) HK	667 744	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	27 018 819
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	24 909 524
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	2 109 295
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	741
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) *		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI) *		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	14 623
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9					
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
dont cotisations facultatives Madelin A7					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				84 890	107 431
CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS				212	
DOTATION PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX				92 143	185 475
QUOTE PART SUB EQUI/RESUL					10 613
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, (articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)), dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 760 315.44 euros**.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste, affiche un **total des produits de 27 018 819.08 euros** et un **total charges de 24 909 524.21 euros**, dégageant un résultat de **2 109 294.87 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et se termine le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Achats :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Stock et en cours

Les stocks sont valorisés différemment selon la catégorie de produits.

Les catégories sont les suivants :

A : article acheté

C : article acheté, consommable

F : article fabriqué (produit fini ou sous-ensemble). Avec une nomenclature et de la main d'œuvre.

CERTIFIE CONFORME

1 Valorisation des stocks bruts

1.1 Articles en catégories A, C :

Ces articles sont valorisés au PMP (Prix moyen pondéré) en Euros.

Principe de calcul PMP

Le PMP est issu de la valorisation des entrées en stock sur les réceptions fournisseurs. Ces entrées en stock sont ensuite pondérées par le stock déjà présent.

Les articles achetés en devises, sont valorisés en euros au taux en vigueur lors de la réception. Le taux est actualisé chaque jour.

1.2 Articles en catégorie F :

Les articles F sont valorisés au coût standard. Le coût standard est recalculé chaque mois.

Principe de calcul du coût standard

Le coût standard est la somme du coût standard matière et du coût standard MO.

Coût standard matière = Nomenclature valorisée au PMP

Coût standard MO = Main d'œuvre théorique (temps de chaque opération de gamme x par taux horaire de l'opération)

2 Valorisation des en-cours

Les en-cours sont valorisés de la manière suivante : totalité de la matière de l'OF + MO en fonction de l'avancement.

Matière = nombre de pièces restantes sur l'OF x valeur matière au PMP

Main d'œuvre = Somme (temps opération théorique x taux horaire de l'opération x nombre de pièces restantes à l'opération concernée)

La valorisation prend donc en compte l'avancement réel des ordres de fabrication

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

3 Dépréciation des stocks

Critères permettant de dire qu'un article est non vétuste :

- Réception attendue (il y a un achat ou un OF en cours)
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a eu une entrée
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a une réserve OF (un besoin pour un OF)
- Sur les articles F : il y a une réservation client (une commande)

Critères permettant de dire qu'un article est vétuste :

- L'écart type sur un an de la quantité en stock est < 1
- La consommation de l'article sur un an est < 20%
- L'article n'est plus utilisé dans aucune nomenclature de produit actif (extraction système)
- Sur les articles F : analyse ligne à ligne sur les produits à passer en inactif (plus de besoin client, article remplacé, client plus actif, etc...)

Autres : La valeur de la dépréciation des stocks est égale à 90% de la valeur initiale.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement hors bilan

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement de passif est la méthode **prospective**. Cette méthode est conforme aux recommandations de l'Ordre des Experts Comptables qui conseille de lisser la charge que représente l'engagement à l'égard d'un salarié sur l'ensemble de sa vie active dans l'entreprise.

Cette méthode anticipe à la fois l'évolution des salaires et l'évolution des droits à indemnités. Elle consiste à lisser les droits acquis à l'âge de la retraite par le rapport d'ancienneté à la date de calcul sur l'ancienneté totale.

On estime donc la valeur actuelle probable de l'engagement qui sera versée à un salarié en fonction de plusieurs facteurs :

- Le droit du salarié au terme, ou montant de l'indemnité exigible à la date du départ à la retraite, fonction des droits fixés dans la convention collective ou l'accord d'entreprise et des hypothèses retenues concernant l'évolution probable de salaires
- La probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite, intégrant les possibilités de départ ou de décès avant cette date ;
- L'actualisation du calcul, de façon à tenir compte de l'écart temporel entre la date de calcul de l'engagement et la date de versement de ce même engagement.

Ci-dessous les hypothèses retenues :

- Table de mortalité : TF/TH 14-16
- Taux de progression des salaires : 2.00%
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux de charges sociales : 45%

La société A2E a confié la gestion des engagements IFC auprès de BPCE Vie. Au 31/12/2024, le passif social global s'élève à 366 092 €, compte tenu du montant du compte épargne estimé à 127 602 € au 31/12/2024, le différentiel d'engagement retraite restant à couvrir s'élève à 238 490 € brut de frais sur primes.

Honoraires commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2024 s'élève à 11 850 euros HT.

Intégration fiscale

A2E fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère tête de groupe est **SYNOV GROUPE** dont le siège social est 596 av. Antoine Laurent Lavoisier, ZA Laprade, 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculée au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 977 928 225.

Identité de la société consolidante

Les comptes d'A2E sont consolidés, en tant qu'entreprise filiale, par la société **SYNOV GROUPE** dont le siège social est 596 av. Antoine Laurent Lavoisier, ZA Laprade, 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculée au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 977 928 225.

Evènement significatifs

Pas d'évènement significatif en 2024

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	185 475	92 142	185 475	92 142
Amortissements dérogatoires	217 936	84 890	107 431	195 396
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	403 412	177 033	292 906	287 538

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	418 712	595 305	418 712	595 305
Provisions pour garanties données aux clients	225 450	258 291	225 450	258 291
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	78 776	5 467	78 776	5 467
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	722 938	859 063	722 938	859 063

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 245 384	1 232 384	1 245 385	1 232 384
Provisions sur comptes clients	2 593			2 593
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 247 978	1 232 384	1 245 385	1 234 977
TOTAL GÉNÉRAL	2 374 327	2 268 480	2 261 229	2 381 578

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances				
Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		486	486	
Total de l'actif immobilisé		486	486	
Clients douteux ou litigieux		2 593	2 593	
Autres créances clients		2 844 713	2 844 713	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 194	1 194	
Etat – Impôts sur les bénéfices				
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		88 653	88 653	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés		1 503	1 503	
Etat – Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers		5 771	5 771	
Total de l'actif circulant		2 944 427	2 944 427	
Charges constatées d'avance		119 865	119 865	
TOTAL		3 064 779	3 064 779	

Etat des dettes				
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	636 782	248 981	387 801	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 453 618	1 453 618		
Personnel et comptes rattachés	531 680	531 680		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	275 399	275 399		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 086	2 086		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 395	55 395		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	193 343	193 343		
Autres dettes	335	335		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	58 450	58 450		
TOTAL	3 207 087	2 819 285	387 801	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 008
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 744
Dettes fiscales et sociales	670 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 315
Autres dettes	335
TOTAL	754 290

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	93 043
- Autres créances	7 274
<i>dont avoirs à recevoir</i>	5 771
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	100 317

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	15,67	
Agents de maîtrise et techniciens	27,60	
Employés	3,00	
Ouvriers	41,98	16,30
TOTAL	88,25	16,30

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	2 250			2 250	888.8889
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	2 250			2 250	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	14 623
Sous total Exploitation	14 623
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	14 623

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecart de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	5 467		5 467
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF	5 467		5 467

Ecart de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	11 158		
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	86		
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF	11 245		

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	353 961		7 691
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 961 949		90 645
Installations générales, agencements et divers	57 512		33 548
Matériel de transport	125 601		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	213 388		35 844
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	4 358 450		160 037
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	480		18
Total des immobilisations financières	480		18
TOTAL	4 712 891		167 746

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		9 326	352 326	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 052 594	
Installations générales, agencements et divers			91 060	
Matériel de transport			125 601	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		18 629	230 603	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		18 629	4 499 858	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		12	486	
Total des immobilisations financières		12	486	
TOTAL		27 968	4 852 670	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	323 365,47	19 673,78	0 326,36	333 712,89
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 913 902	354 979		3 268 882
Inst générales, agencements et divers	45 487	5 325		50 812
Matériel de transport	49 554	19 698		69 252
Mat de bureau et informatique, mobilier	169 762	15 104	18 417	166 449
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	3 178 705	395 107	18 417	3 655 394
TOTAL	3 502 071	414 780	27 744	3 889 107

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outill. indust.		80 912			105 293		(24 381)
Inst gales, agencements et divers		1 048			66		982
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier		2 930			2 071		859
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.		84 890			107 431		(22 540)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL		84 890			107 431		(22 540)
TOTAL DES DOTATIONS	84 890	TOTAL DES REPRISES		107 431	DOTATIONS - REPRISES		(22 540)

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				